

▲ Concertation avec les partenaires associés pour la création des pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) dans les zones exposées au risque feux de forêt (bois de Santa Fé et de Chambremont)

- Retenue
○ Non retenue
○ Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 04/02/2013

Par : service environnement

Thème

Environnement et gestion durable du territoire

Axe

Le renforcement des « savoirs existants » au service de la prévention des risques

Objectif

Conforter le travail de la cellule communale de débroussaillage.

Fiche signalétique

| | |
|--------------------------|--|
| Actions liées : | |
| Délai : | Moyen terme |
| Début : | 01/07/2012 |
| Fin : | 31/12/2015 |
| Proposée par : | la commune |
| Cibles : | Les massifs de Chambremont et Santa Fé |
| Pilote interne : | Responsable risques majeurs/ST |
| Techniciens : | |
| Pilote externe : | SDIS/PNRA/Sapeurs Forestiers/Association de Chasse |
| Elu référent : | Elu délégué |
| Services concernés : | Pôle Aménagement |
| Partenaires financiers : | PIDAF Alpilles |

Observations

Le danger vient des axes départementaux (D27 - D24) traversant et longeant le massif. La direction des routes travaille sur les axes routiers en respectant les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage).

Résultats attendus

Accessibilité des massifs aux secours

Avancement global

En cours, dans les temps

Description détaillée

Les voies de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ont pour objet de permettre la circulation des véhicules et personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt afin d'en assurer la protection. Actuellement les massifs sont inaccessibles, car il s'agit de domaines privés. La commune travaille avec les sapeurs forestiers au débroussaillage de la Voie Communale n°6 pour la création d'une piste DFCI. De même, il existe une cellule débroussaillage pilotée par la commune en partenariat avec la Police Municipale, les pompiers, CEN PACA, les chasseurs et le PNRA pour faire appliquer les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables

Indicateurs associés

% d'avancement des travaux de débroussaillage

Budget global (en TTC)

Cotisation annuelle PIDAF variable

Fonctionnement